

Info CGSLB

CP 330 : Relance de plusieurs projets de formation !

Formations rémunérées en soins de santé année scolaire 2023-2024 !

Projet de formation en art infirmier (projet 600)

Le projet de formation en art infirmier permet depuis plusieurs années à des travailleur-euse-s des secteurs de la Commission Paritaire des établissements et services de santé (CP 330) de suivre ou poursuivre, avec maintien du salaire, une formation à temps plein menant au bachelier en soins infirmiers (en maximum 4 ans) ou au brevet d'infirmier (en maximum 3,5 ans).

Projet de formation aide-soignant-e

Les travailleur-euse-s des secteurs de la Commission Paritaire des établissements et services de santé (CP330) ont la possibilité de suivre, avec maintien de salaire, une **formation à temps plein** pour devenir aide-soignant-e (en maximum 2 ans).

IntegraSoins

Un grand nombre de réfugiés reconnus ont déjà suivi une formation dans leur pays d'origine pour travailler dans le secteur de la santé, mais leur diplôme n'est pas reconnu en Belgique. D'autres ont acquis une expérience dans le domaine des soins sans que celle-ci ne soit mise à profit actuellement.

Le projet IntegraSoins veut offrir la possibilité à des réfugié-e-s reconnu-e-s avec de l'expérience dans le secteur des soins de se former en tant qu'aide-soignant-e ou en art infirmier par le biais d'un emploi dans le secteur, afin qu'ils puissent exercer dans un des secteurs de la CP 330.

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au : 31/03/2023.

Vous trouverez plus d'informations sur notre site web :

<https://www.cgslb.be/fr/non-marchand-et-enseignement/etablissements-et-services-de-sante/articles/formations-remunerees-en-0>.



CGSLB | SYNDICAT LIBÉRAL BULLETIN D’AFFILIATION

Coördonnées (en majuscules s.v.p.)

zone

secrétariat

nom

prénom

rue

n°

bte

code postal

commune

n° registre nat. (dos de la carte d'identité)

sexe homme femme

date de naissance

nationalité

langue français néerlandais

état civile

nom partenaire

compte en banque IBAN

BIC

tél.

gsm

e-mail privé

e-mail travail

Renseignements professionnels

nom employeur

adresse

en service à partir du

numéro d'entreprise

commission paritaire

secteur d'entreprise

temps plein oui non si non, je travaille h/semaine

temps plein h/semaine

 ouvrier employé cadre chômage complet étudiant autre

Affiliation syndicale

je souhaite m'affilier dans la zone où j'habite je travaille

à inscrire à partir du

venant de la CSC FGTB nouvel affilié

y affilié depuis le

jusqu'au

mode de paiement des cotisations domiciliation virement bancaire ordre permanent

signature affilié

La CGSLB conserve et traite vos données par voie informatique dans le cadre de la prestation de services aux affiliés. Conformément aux dispositions de la loi sur la protection de la vie privée, vous êtes en droit de les consulter et de les rectifier.

Mandat de prélèvement SEPA domiciliation européenne perception récurrente (Business to Customer)

En signant ce formulaire vous autorisez la CGSLB à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CGSLB. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Votre banque peut vous informer sur vos droits liés à votre mandat.

DONNÉES TITULAIRE DU COMPTE (à compléter par le débiteur)

nom

adresse

.....

numéro de compte:

IBAN BIC

nom affilié (si autre que le débiteur)

fait à signature

date

DONNÉES CRÉANCIER

nom : CGSLB

identifiant créancier : BE66 007 0850330011

adresse : Koning Albertlaan 95, 9000 Gent, België

RÉSERVÉ À LA CGSLB

motif domiciliation : cotisation pour numéro d'affiliation

numéro de mandat

Veuillez remettre ce formulaire à votre secrétariat CGSLB. En cas d'arrêt de la domiciliation, le créancier (la CGSLB) doit en être averti.